

## Relevé de décisions du Bureau Exécutif du 19 septembre 2022

**Présent.e.s** : Mmes : Christiane CAHUZAC, Catherine GUEYDAN, Hélène LA SALMONIE, Mrs : Gérard CARREAU, José CERVERA, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, François PITOR.

**Absent.e.s ou excusé.e.s** : Mme Brigitte VIAUD, Mrs Gérard CARREAU, Roland DANO, Jean-Louis MATTEI

### 1. Ouverture de séance.

<b>Information</b>	<p><b><u>Mot du Président</u></b> : Pas de BE depuis le 28 avril 2022, c'est long et nous pouvons le regretter et je m'en excuse cependant l'Assemblée Générale a permis d'ouvrir des dossiers des plus importants et avec un certain nombre d'entre vous, nous nous y sommes employés. Ce sont en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre de la restructuration du schéma sportif régional présenté au séminaire des Présidents de Clubs de Nouvelle Aquitaine avec :             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La définition du cahier des charges des structures régionale U 15.</li> <li>b) La définition des différentes missions des entraîneurs salariés de la Ligue avec leurs fiches de postes,</li> <li>c) L'étude des plannings qui est en cours de finalisation.</li> </ul> </li> <li>- La mise en action de la démarche de l'agent de développement sportif sud :             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Définition et diffusion de la fiche de poste,</li> <li>b) Démarche de co-financement auprès la DRAGES (dossier accepté).</li> <li>c) Réception et analyse des candidatures,</li> <li>d) Sélection de 3 profils.</li> <li>e) Entretien en cours.</li> </ul> </li> <li>- La mise en œuvre d'un audit diagnostic RH et organisationnel :             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Retour effectué le 25 juillet.</li> </ul> </li> <li>- Organisation de la Coupe Régionale/BPACA sur le sud Bassin d'Arcachon et du Championnat de France Minime à Carcans Maubuisson.</li> </ul> <p>Autant de dossiers qui prennent du temps et qui n'étaient pas aboutis au printemps et qui ne pouvaient donner lieu à un retour statutaire. Sans compter les engagements des uns et des autres au sein des clubs qui montrent le dynamisme de nos élus</p> <p>Voilà comment on peut se retrouver en septembre.</p>
--------------------	---

## 2. Adoption du RDD du BE du 28 AVRIL 2022

<b>Décision</b> <b>220919-01</b>	<b>Le RDD du BE du 28 avril 2022 est adopté à l'unanimité des présents.</b>
-------------------------------------	---

## 3. Retour sur l'audit RH.

<b>Information</b>	<p>Après la mise en œuvre de la comptabilité analytique, l'externalisation de certains dossiers RH comme le traitement des salaires, la constitution de la Commission Ressources Humaines dont le périmètre reste à définir, il était nécessaire d'effectuer un audit externe concernant nos ressources humaines et abordant également notre organisation en la matière.</p> <p>Audit confié au Cabinet Bakertilly dont le retour a été effectué le 25 juillet 2022. Un plan d'action soulignant les points d'urgence, les mesures à court, moyen et long terme sont également proposées.</p> <p>Les points de vigilance à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion quotidienne,</li> <li>▪ Recrutement,</li> <li>▪ La Contractualisation,</li> <li>▪ La Santé et la sécurité au travail,</li> <li>▪ La Formation des personnels,</li> <li>▪ La Politique de rémunération,</li> <li>▪ La Sécurisation des données personnelles.</li> </ul>
<b>Décision</b> <b>220919.2</b>	<p>- <b>Engager immédiatement la mise en œuvre du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnel :</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Intervention du cabinet extérieur à nos services de cabinet Pôle Prévention sur les sites de La Rochelle et Talence pour un budget global de 3 800 € TTC (budget déjà provisionné lors du fléchage du report de l'excédent au cours de l'AG 2022.)</b></p> <p>- <b>Engager la réflexion autour de la création d'un poste de « Directeur » ou « Coordinateur » tel que défini dans le Plan d'Action suite à l'Audit. (BE du 1er oct 2022)</b></p> <p>- <b>Définir la feuille de route de la Commission Ressource Humaine. (BE du 1er oct 2022)</b></p> <p>- <b>Report de l'étude des augmentations de traitement demandées par les salariés de la Ligue.</b></p>

#### 4. Bilan du Championnat de Ligue et Coupe Régionale 2022

<p><b>Informations</b></p>	<p>Nombreux problèmes récurrents <b>sur le championnat de Ligue série « dériveur: »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Inscription trop longue des participants le jour « J » ; voir la nécessité des pré-inscriptions.</li> <li>o Plus de 100 participants. Ce qui montre un début du résultat du travail effectué en direction des plus jeunes mais qui nécessite : <ul style="list-style-type: none"> <li>☒ 2 ou 3 ronds si lieu unique</li> <li>☒ Plusieurs lieux mais qui complique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équilibre budgétaire de la régata pour les clubs,</li> <li>• L'organisation des familles,</li> <li>• La mise à disposition des entraîneurs.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>o Rappel des objectifs du championnat de ligue et une adaptation nécessaire du « corps arbitral »</li> <li>o Formation des bénévoles en particulier sur les bateaux «Arrivée »</li> </ul> <p><b>Coupe Régionale Banque Populaire Nouvelle Aquitaine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Principe réaffirmé du lieu « unique », créant une unité entre les familles de pratique et facilitant l'organisation générale de la journée y compris en matière d'organisation de course.</li> <li>o Principe de la soirée festive</li> <li>o Répartition du corps arbitral sur les « ronds ». <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Etablir règlement sportif 2023</b></li> <li>- <b>Terminer d'établir le calendrier 2022-2023.</b></li> <li>- <b>Mise en œuvre de formation des bénévoles au sein des clubs organisateurs d'épreuves de Ligue.</b></li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Décision</b> <b>220919.3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réécriture du cahier des charges de la Coupe Régionale et définition du lieu et de la date pour 2023.</b></li> <li>- <b>Répondre à la demande de défraiement de P. Delorme</b></li> </ul>

## 5. Pré-bilan des championnats de France Jeunes

<b>Information</b>	<p>5 or - 4 argent – 4 bronze – 3 places de 4 – 4 places de 5 –1 place de 6 – 1 place de 8 - 1 place de 9 – 2 places de 10</p>
	<p>OR : 293D Minime Garçon : Jules ROUQUETTE, LRN          Open Skiff Garçon : Thimothé LESNIAK, CVCL          Fille : Emma CHARFAS-GRASSET, CVA          ILCA 6 Espoir Fille Alix BRU, CVA          Nacra 15 : Thomas PROUST et Eloïse CLABON, LRN/Arès</p>
	<p>Argent : ILCA 6 Espoirs Fille : Perrine MILLERET, ASPTT LR          Nacra 15 : Camille RIGAUD, Lorcan JOHNSON, Pyla/ G.Motte          15,5 : Marius PRAUD et Emilie MANSOURI, LRN          Windfoïl U17 : Thimothé DREYFUS, CNPA</p>
	<p>Bronze : Open Skiff Fille : Pauline WATTS, CVA          Nacra 15 : Elise MARTIN-BUSSAT et Maël COTTEREAU, LRN/Arès          15,5 : Luc BENARD et Fatima TIA, CNM          SL 16 Antoine MONTASTIER et Ylona JAUD, CNM</p>
	<p>Place de 4° : 293D Minime Garçon : Brieuc SIBE, LRN          ILCA 7 Espoir Garçon : Adrien VERON, ASPTT LR          ILCA 4 Espoir Garçon : Killian DUSSAIN, LRN</p>
	<p>Place de 5° : Open Skiff Fille : Elena JULIA-BOISSELIER, CVS          ILCA 4 Espoir Fille : Maëlys LAFAGE, LRN          Nacra 15 : Clément MARTINEAU et Lou MOURNIAC, LRN/Quiberon          Windfoïl U17 : Maël CORNIC, CN Couardais.</p>
	<p>Place de 6° : 15,5 : Liam HOLTON et Yuna BOTTINEAU, LRN</p>
	<p>Place de 8° Open 570 Flotte Co : Alexis PEYROUTET, Juul JANSSENS et Hugo FOSSE, CVA</p>
	<p>Place de 9° : RSFEVA Minime : Armand MILLAS et Maël CHEL, CNTC</p>
	<p>Place de 10° : Optimist Fille : Margot BERENGER, LRN          Open Skiff Fille : Dalia HADT, CVCL</p>
<p>En Match Race le bateau de la LRN est vice-champion de France2022.</p>	